

# RETROCHAP - BUDGET INITIAL 2022



## CONTEXTE

L'article 13 des statuts de l'association stipule que « *le budget annuel est adopté par le Comité de Direction avant le début de l'exercice* », soit avant le 31 décembre pour, selon l'usage, être présenté à l'Assemblée Générale en début d'année suivante. Par dérogation à cette règle Le présent budget a été adopté par le Comité de Direction en date du 17 janvier 2021.

Après deux années consécutives particulièrement perturbées par la crise sanitaire l'année 2022 est projetée dans un contexte normal de déroulement de toutes nos activités habituelles. A celles-ci s'ajoute le projet d'organiser les 17 et 18 septembre 2022, à l'espace Béraire de La Chapelle Saint Mesmin le premier salon des métiers de la restauration de véhicules d'époque jamais mis en œuvre dans l'agglomération orléanaise et dans le département du Loiret. Il s'agit d'un évènement exceptionnel plus amplement relaté ci-dessous pour lequel Rétrochap a reçu l'encouragement de la commune et qui devrait être inauguré par Madame la Maire. Véritable point d'orgue du programme 2022 de l'association, sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation de multiples bénévoles, non seulement pour sa préparation mais surtout lors de son déroulement qui s'accompagnera, en extérieur, d'une bourse d'échanges de pièces. Bien évidemment le salon des métiers de la restauration des véhicules d'époque tient une place significative dans le budget 2022, tant en dépenses qu'en recettes sans déséquilibrer l'économie globale du fonctionnement de Rétrochap.

Les lignes qui suivent présentent les caractéristiques du budget 2022 au regard du budget 2021 qui, pour rappel, a été bâti fin 2020 dans l'hypothèse « au fil de l'eau » d'une année non perturbée par la crise sanitaire, justement pour permettre les comparaisons futures alors même que nous nous engageons dans la poursuite de la crise.

## METHODE D'ELABORATION

En date du 17 janvier dernier le Comité de Direction a pris acte de la trajectoire budgétaire 2021 ressortant des comptes de l'année écoulée et a approuvé le budget présenté ci-après.

Le budget 2022 est monté à partir du programme prévisionnel et d'un tableau d'hypothèses détaillées et chiffrées pour chacun des grands axes d'activité : rassemblements de véhicules, rallyes champêtres, restauration de véhicules, organisation de manifestations locales. C'est sous cet axe que figure le chiffrage du salon des métiers de la restauration de véhicules d'époque.

A noter également que le rallye/séjour en Bretagne, reporté depuis 2020, qui devrait enfin pouvoir se tenir figure en équilibre dans le budget 2022 avec reprise des acomptes donnés et reçus inscrits au bilan 2021 en charges constatées et produits perçus d'avance

Enfin, autre particularité du budget 2022, il intègre l'hypothèse de la vente de la Dyane restaurée en 2021 dont le coût de production a été porté en stock dans les comptes 2021. Ainsi le budget 2022

tient compte en charges de la reprise de ce coût de production au regard du produit attendu de la vente de la Dyane.

## **LE BUDGET GLOBAL**

Il ressort en équilibre à 63 585,00 € contre 47 819,78 € dans le budget 2021 adopté par l'Assemblée Générale qui s'est tenue par correspondance en février 2021. En présentation comptable, il s'établit comme suit :

### **RETROCHAP - COMPTE DE RESULTAT en € BUDGET 2022**

**FIN DE MOIS : déc-22**

<b>CHARGES</b>	<b>Budget initial 2021</b>	<b>Budget initial 2022</b>	<b>% vs BI 2021</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Budget initial 2021</b>	<b>Budget initial 2022</b>	<b>% vs BI 2021</b>
<b>60 - ACHATS</b>	<b>13626,72</b>	<b>15650,00</b>	<b>115%</b>	<b>70 - VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE</b>	<b>38946,78</b>	<b>48585,00</b>	<b>125%</b>
Achats matières et fournitures	10930,63	13361,95		P Ventes, produits finis, prestations de sce	38946,78	48585,00	
Autres fournitures	2696,09	2288,05		<b>73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION</b>			<b>#DIV/0!</b>
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>1623,26</b>	<b>2375,00</b>	<b>146%</b>	P Dotations et produits de tarification			
Locations	775,50	800,00		<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>2250,00</b>	<b>4650,00</b>	<b>207%</b>
Entretien et réparation	20,94	100,00		P Subventions d'Etat		2000,00	
Assurance	613,87	1175,00		P Subventions Région			
Documentation	212,95	300,00		P Subventions Département		1500,00	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>32569,80</b>	<b>44380,00</b>	<b>136%</b>	P Subventions commune	750,00	650,00	
Rémunérations intermédiaires, honoraires	29851,19	39750,00		P subvention fonds Européens			
Publicité, Publications	1438,48	3100,00		P Subventions Emplois aidés			
Déplacements, missions	990,93	960,00		P Subventions publiques autres	1500,00		
Services bancaires, autres	289,20	570,00		P Subventions privées		500,00	
<b>63 - IMPÔTS ET TAXES</b>		<b>180,00</b>					
Impôts taxes sur rémunérations							
Autres impôts et taxes		180,00		<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>6120,00</b>	<b>4350,00</b>	<b>71%</b>
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>				P Cotisations des Adhérents	3620,00	4050,00	
Rémunération des personnels				P Dons reçus	2500,00	300,00	
Charges sociales				<b>P Produits financiers</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>	<b>100%</b>
Autres charges de personnel				<b>P Produits exceptionnels</b>	<b>150,00</b>	<b>5500,00</b>	<b>3667%</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>				<b>P Transfert de charges</b>	<b>303,00</b>	<b>450,00</b>	<b>149%</b>
<b>Charges financières</b>							
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1000,00</b>		<b>P Report de ressources non utilisées</b>			
Dotation aux amortissements							
<b>TOTAUX</b>	<b>47819,78</b>	<b>63585,00</b>	<b>133%</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>47819,78</b>	<b>63585,00</b>	<b>133%</b>
<b>RESULTAT EN EXCEDENT</b>				<b>RESULTAT EN DEFICIT</b>			
<b>TOTAUX</b>	<b>47819,78</b>	<b>63585,00</b>		<b>TOTAUX</b>	<b>47819,78</b>	<b>63585,00</b>	

L'équilibre du budget repose sur le dimensionnement des dépenses au regard des recettes projetées. Si certaines d'entre-elles couvrent des dépenses directement rattachables, comme les revenus de participation aux rallyes, et présentent peu de risques de déséquilibre significatif, d'autres revêtent un caractère aléatoire plus ou moins fort. C'est en particulier le cas :

- d'une part du produit de la vente de la Dyane inscrit en produits exceptionnels à hauteur de 5 500 €,
- d'autre part des subventions estimées en 2022 à 4 650 € sur la base des dossiers de demande déposés en septembre dernier (commune 650 € et Conseil Départemental pour

1 500 €) et à déposer avant mi-mars au titre du Fonds de Développement de la Vie Associative pour 2 000 €.

En charges et en produits, le budget 2022 présente un volume financier en hausse de 15 765,22 € (près de 25 %) par rapport au budget 2021, les deux budgets étant bâtis dans en hypothèse d'année non perturbée par la crise sanitaire.

#### D'où provient l'écart par rapport au budget 2021 ?

De plusieurs éléments de programme :

- De la réalisation du livret photos dont le coût d'édition est inscrit à 1 800 € pour 150 exemplaires.
- Du salon des métiers de la restauration des véhicules d'époque dont le total des charges prévisionnelles s'élève à : 6 560 €. Ces charges trouvent leur financement en trois niveaux :
  - o Produits liés à la vente de boissons et repas ainsi qu'à la vente d'articles estampillés Rétrochap (exemples : plaques, t-shirts, gobelets, etc...) pour 3 310 €
  - o Sponsoring divers pour 500 €
  - o Pour le solde, quote-part des subventions globales de fonctionnement pour 2 750 €.

*A noter qu'il est possible de considérer la valorisation des biens que la commune mettra à disposition, notamment l'espace Béraire, le mobilier et un fourgon.*

- Du rallye « Bretagne » positionné, après extournes de 2021, en équilibre à 19 000 € en charges et produits, soit une hypothèse de 50 personnes inscrites à 380 €/pers.
- De la continuation de la restauration de la 402 dont l'enveloppe annuelle est ici inscrite à hauteur de 6 000 €. A propos de ce chantier, il est probable que nous soyons contraints de constater une valeur d'avancement du projet au 31/12/2022, valeur qui viendra bonifier la présentation des comptes par rapport au budget mais sans génération de ressources financières.
- De l'inscription d'un budget de charges d'un montant de 2 400 € pour l'éventuelle restauration d'un véhicule de type « opération Dyane » qui pourrait démarrer en fin d'été 2022. Naturellement il conviendrait de statuer sur le traitement comptable d'une telle opération en cours au 31/12/2022.

Par ailleurs tous les rallyes sont inscrits dans un strict équilibre financier et la recette nette des RDV mensuel (recette buvette diminuée des coûts d'achat) figure prudemment en moyenne pour 200 €/rdv.

Enfin la cotisation des adhérents est estimée sur la base de 135 adhérents réglant 30 €.

En ce qui concerne la variation de trésorerie qui serait issue de la parfaite réalisation du budget, elle ressortirait sur l'année 2022 en diminution de 2 891,56 € du fait des extournes de produits et charges portés au bilan au 31/12/2021.

Les liens avec l'outil de présentation des résultats sous les trois formats habituels sont réalisés ce qui aboutit aux deux autres tableaux présentés ci-après.

## LA SYNTHÈSE PAR ACTIVITÉS

Comme les années précédentes l'association déploiera son activité en quatre domaines :

- Les rassemblements de véhicules anciens
- La restauration de véhicules d'époque
- L'organisation de rallyes champêtres
- L'organisation de manifestations locales

Auxquels il faut ajouter le « fonctionnement » général de Rétrochap.

En 2022 le budget intègre notamment :

- Six rallyes d'une journée
- La formule VAL SO BEAU en partenariat avec l'association RN 20 de La Ferté St Aubin
- Le rallye de quatre jours en Bretagne
- En fin d'année, le rallye traditionnel des lumières et sa soirée
- Douze rassemblements mensuels de véhicules
- L'organisation d'une bourse d'échanges, venant en complément du salon des métiers
- L'organisation de la fête du Pont à Meung sur Loire
- L'engagement d'une nouvelle restauration d'un véhicule de type Dyane, sous réserve que cette dernière soit vendue.

Et bien évidemment la poursuite de la restauration de la 402 qui devrait être achevée au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

### RETROCHAP BUDGET 2022 - Synthèse par activité

FIN DE MOIS : déc-22								
Résultat par activités	Budget 2021 emplois	BUDGET 2022 emplois	%	Budget 2021 ressources	BUDGET 2022 ressources	%	Budget 2021 résultat	BUDGET 2022 résultat
Fonctionnement général	4 004,25 €	7 663,05 €	191,4%	4 780,00 €	6 825,00 €	142,8%	775,75 €	-838,05 €
Rassemblements de véhicules anciens	3 115,08 €	1 800,00 €	57,8%	5 073,50 €	4 200,00 €	82,8%	1 958,42 €	2 400,00 €
Restauration de véhicules d'époque	9 347,42 €	10 236,95 €	109,5%	2 953,00 €	5 500,00 €	186,3%	-6 394,42 €	-4 736,95 €
Organisation de rallyes champêtres	27 047,21 €	36 100,00 €	133,5%	26 672,28 €	36 100,00 €	135,3%	-374,93 €	0,00 €
Organisation de manifestations locales	4 305,82 €	7 785,00 €	180,8%	6 091,00 €	6 010,00 €	98,7%	1 785,18 €	-1 775,00 €
Hors activité yc investissements	0,00 €	- €		0,00 €	- €		0,00 €	0,00 €
<b>Subventions</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- €</b>		<b>2 250,00 €</b>	<b>4 950,00 €</b>	<b>220,0%</b>	<b>2 250,00 €</b>	<b>4 950,00 €</b>
<b>TOTAUX ACTIVITE</b>	<b>47 819,78 €</b>	<b>63 585,00 €</b>	<b>133,0%</b>	<b>47 819,78 €</b>	<b>63 585,00 €</b>	<b>133,0%</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
TOTAUX yc hors activité	47 819,78 €	63 585,00 €		47 819,78 €	63 585,00 €		0,00 €	0,00 €

En termes de flux financiers le tableau ci-dessus montre que globalement le besoin de financement issu des activités de Rétrochap s'élève à 4 111,95 €, tandis que le fonctionnement général, couvert en partie par les cotisations des adhérents requiert un besoin de trésorerie à hauteur de 838,05 €. Il est donc indispensable pour l'équilibre financier de l'association que les demandes de subvention, à hauteur de 4 650 € en 2022, aboutissent et que quelques dons évalués à 300 € s'y ajoutent. En cas contraire des arbitrages s'effectueraient sur le programme pour préserver les équilibres budgétaires.

Comme évoqué plus haut, le besoin de financement 2022 issu de l'activité de restauration de véhicules pourra trouver en tout ou partie sa ressource ultérieurement en fonction du sort donné aux véhicules en fin de leur restauration.

## LE DETAIL PAR ACTIVITES

Il est présenté dans le tableau qui suit au regard du détail du budget 2021 soumis et adopté par l'assemblée générale de février 2021.

			BUDGET		
			déc-22		
CHARGES	BUDGET 2022	Budget 2021 AG	PRODUITS	BUDGET 2022	Budget 2021 AG
4cv	- €		4cv	- €	
Dyane	1 936,95 €		Dyane	5 500,00 €	
Achat matériel	338,05 €	196,65 €	Achat matériel	- €	- €
Achats intendance	- €		Achats intendance	- €	
Assurances et cotisations	800,00 €	773,87 €	Assurances et cotisations	150,00 €	- €
Auvergne /Bretagne	19 000,00 €	13 812,28 €	Auvergne /Bretagne	19 000,00 €	13 812,28 €
Bourses de Baule et autres	50,00 €	- €	Bourses de Baule et autres	150,00 €	150,00 €
Bourse exposition	75,00 €	2 797,30 €	Bourse exposition	300,00 €	3 500,00 €
Buffet AG	1 900,00 €	980,00 €	Buffet AG	2 200,00 €	1 110,00 €
Communication	1 500,00 €	1 431,18 €	Communication	- €	- €
Cotisations adhérents	- €	- €	Cotisations adhérents	4 050,00 €	3 620,00 €
Divers	100,00 €	264,25 €	Divers	- €	- €
Fête du Pont	100,00 €	232,50 €	Fête du Pont	900,00 €	800,00 €
Fonctionnement	2 780,00 €	1 803,56 €	Fonctionnement	425,00 €	50,00 €
Fournitures 402	- €		Fournitures 402	- €	
Fournitures Dyane	- €		Fournitures Dyane	- €	
Frais et incidents bancaires	145,00 €	16,14 €	Frais et incidents bancaires	- €	- €
Loto - Galette	700,00 €	617,71 €	Loto - Galette	1 050,00 €	1 238,00 €
Loyers local Baccon	750,00 €	660,00 €	Loyers local Baccon	- €	303,00 €
Rallye des Jonquilles	2 450,00 €	2 711,62 €	Rallye des Jonquilles	2 450,00 €	2 590,00 €
Rallye des lumières	2 000,00 €	1 400,00 €	Rallye des lumières	2 000,00 €	2 500,00 €
Rallye du muguet	2 450,00 €	2 709,51 €	Rallye du muguet	2 450,00 €	2 590,00 €
Val So Beau	400,00 €		Val So Beau	400,00 €	
Rallye Petite Reine	1 750,00 €		Rallye Petite Reine	1 750,00 €	
Rallye Avant-guerre	2 450,00 €		Rallye Avant-guerre	2 450,00 €	
Rallyes d'automne	4 900,00 €	5 470,00 €	Rallyes d'automne	4 900,00 €	5 180,00 €
Rallyes promenades	700,00 €	- €	Rallyes promenades	700,00 €	- €
rdv mensuels	1 800,00 €	3 059,09 €	rdv mensuels	4 200,00 €	5 073,50 €
Restauration véhicules autres	2 150,00 €		Restauration véhicules autres	- €	
Restauration 402	5 500,00 €	8 225,81 €	Restauration 402	- €	2 500,00 €
Salon des métiers	6 560,00 €		Salon des métiers	3 310,00 €	
Sortie Rétromobile	300,00 €	658,31 €	Sortie Rétromobile	300,00 €	553,00 €
Subvention autre	- €	- €	Subvention autre	800,00 €	1 500,00 €
Subvention CD 45	- €		Subvention CD 45	1 500,00 €	
Subvention Région Centre	- €		Subvention Région Centre	- €	
Subvention FDVA	- €	- €	Subvention FDVA	2 000,00 €	- €
Subvention La Chapelle	- €	- €	Subvention La Chapelle	650,00 €	750,00 €
<b>TOTAUX CHARGES</b>	<b>63 585,00 €</b>	<b>47 819,78 €</b>	<b>TOTAUX PRODUITS</b>	<b>63 585,00 €</b>	<b>47 819,78 €</b>
<b>RESULTAT EXCEDENTAIRE</b>	<b>- €</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>63 585,00 €</b>				